

■ Les banquiers soutirent à bons comptes ■

ON les aime, ces banquiers toujours pleins de ressources pour siphonner leurs clients. Ils faisaient déjà tout payer, les cartes, les virements, les débits, les crédits, et la pub avec Gad Elmaleh ; voilà qu'ils ont trouvé le moyen de faire payer le reste. Les comptes courants ne seront plus gratuits. Au 1^{er} janvier 2016, il vous en coûtera 2 euros par mois à la Générale, 2,50 euros à la BNP. Qui dit mieux pour les étrennes ? Toutes les banques devraient suivre, et personne ne va y échapper, puisque avoir un compte, rappelons-le, n'est pas un choix mais une obligation pour toucher salaire et prestations sociales. Avec plus de 80 millions de comptes en France, ça va en faire, des milliards supplémentaires dans les poches de nos amis banquiers. Merci qui ?

N'attendez pas, en échange, que les banques françaises rémunèrent vos comptes, comme cela se pratique souvent à l'étranger. Et ne comptez pas non plus sur le gouvernement pour leur mettre la pression. Vous avez entendu Martine Pinville, notre excellente secrétaire d'Etat à la Consommation, réclamer la moindre compensation au lobby bancaire ? Hollande, qui avait promis de séparer banque de détail et banque d'affaires, a dû avaler sa réforme, il ne va pas repartir à l'assaut parce

que les clients sont abusés de quelques milliards...

D'ailleurs, pour nos amis banquiers, il n'y a pas abus mais déficit. Les « services financiers », prétend la Fédération bancaire française, représentent à peine 0,66 % du budget des ménages, contre 2,7 % pour la téléphonie. Mieux, les services bancaires, selon le même lobby, seraient moins chers en France que dans le reste de l'Europe. Le client peut donc encore cracher au bassin, il suffit de trouver le bon prétexte.



Les banques viennent d'en trouver deux pour justifier la facturation des comptes : les taux d'intérêt sont trop bas, et le coût de la sécurisation bancaire trop élevé. C'est sûr que, si la BNP s'était montrée plus soucieuse de sécuriser sa hiérarchie, elle n'aurait pas écopé d'une amende de 9 milliards de dollars, l'an dernier aux Etats-Unis. Heureusement, le client est là pour payer ses forfaits...

Il va devoir payer pour avoir un compte, alors qu'il ne reçoit même plus de relevés dans sa boîte aux lettres. Les banques ont économisé papier, enveloppes et timbres. Elles veulent aussi en finir avec les chèques, tout en facturant le retrait d'argent dans les distributeurs. Pour avoir accès à ses comptes, le consommateur est condamné à souscrire à des packages toujours plus chers. Les banques veulent gagner plus en offrant moins. Tout est fait pour encourager les banques en ligne, qui gagnent du terrain grâce à la gratuité des services. Lesquelles banques en ligne se révèlent être toutes des filiales des... banques traditionnelles. Trop fortiches, ces banquiers qui organisent leur propre perte pour précipiter la fin des agences et justifier le licenciement des personnels qui leur coûtent trop cher. Ils espèrent s'en tirer à bon compte ?

Jean-Michel Thénard

Caoud euehoine 11/11/15